



Mardi, 8 septembre 2026

Bâtiment Synathlon 1216

Université de Lausanne

Last Will and Testament
... High Street, London, being of sound mind, de
... wills and codicils previously made b

Centre de droit comparé, européen et international (CDCEI)
CEDIDAC

8^e Journée de droit patrimonial international

La transmission de biens autrement que par succession ("wills substitutes")
en droit comparé et en droit international privé

En parallèle de la voie successorale, les droits nationaux connaissent plusieurs modes alternatifs de transmission de biens au décès «hors succession». La pratique des «wills substitutes» est particulièrement riche aux États-Unis et dans d'autres pays de common law où différents mécanismes ont été développés afin d'échapper au formalisme de la procédure de «probate» ainsi qu'aux coûts qu'elle engendre. Mais certaines modalités de transfert autrement que par succession se généralisent aussi dans les pays civilistes, dans une optique de planification patrimoniale et d'optimisation fiscale. En droit international privé, l'admissibilité et les effets de tels instruments – expressément exclus du champ d'application du Règlement européen sur les successions et souvent inconnus des systèmes nationaux de conflit de lois – soulèvent d'intéressantes questions de qualification et de rattachement.

>> CLIQUEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE
<https://conferences.unil.ch/cedidacPatrimonial2026>

Unil.
Université de Lausanne

La transmission de biens autrement que par succession ("wills substitutes") en droit comparé et en droit international privé

Dès 8h15

Accueil des participants

8h50

Ouverture de la Journée

Andrea Bonomi, professeur, Université de Lausanne

9h-11h

The US "non-probate revolution" from the perspective of New York law

Michael W. Galligan, attorney at Law, Phillips Nizer LLP, New York

La transmission de biens autrement que par succession en droit anglais

Edward Reed, avocat, Macfarlanes LLP, Londres

"Wills substitutes" dans le droit du Québec

Jeffrey Talpis, professeur, Université de Montréal; notaire, Montréal

"Wills substitutes" in German law

Charlotte Wendland, Dr. iur., Akademische Rätin, University of Munich

Pause café

11h30-13h

La transmission de biens autrement que par succession en droit français

Sophie Lambert, professeure, Université d'Aix-Marseille

La transmission de biens autrement que par succession en droit belge

François Derème, avocat, Mons

La transmission de biens autrement que par succession en droit italien

Angelo Chianale, professeur, Université de Turin; notaire, Turin

Déjeuner

14h-15h

The transfer of family wealth out of succession : the mechanisms used in Liechtenstein and Austria

Francesco Schurr, professor, University of Innsbruck and University of Liechtenstein

Quelques modes alternatifs de transmission de biens au décès en droit suisse

Julien Perrin, Dr. iur., avocat spécialiste FSA droit des succession, L.P.P.V. avocats, Lausanne

15h-16h

Table ronde sur les aspects de droit international privé

(avec la participation d'**Andrea Bonomi**, **Jeffrey Talpis** et **Charlotte Wendland**)

16h30

Clôture de la journée

>> CLIQUEZ ICI POUR VOUS INSCRIRE

<https://conferences.unil.ch/cedidacPatrimonial2026>

Finance d'inscription

Journée entière

- CHF 360.00 en présentiel
- CHF 300.00 membres Club CEDIDAC
- CHF 300.00 à distance

Avocat-e/Notaire stagiaire

- CHF 160.00 en présentiel
- CHF 100.00 à distance

Des conditions particulières sont applicables aux enseignants et chercheurs des Universités.

La Journée se déroulera à Lausanne sur le campus de l'Université en présentiel et à distance.

Dernier délai: 1 septembre 2026

(Il sera tenu compte des inscriptions dans l'ordre de leur enregistrement. Les inscriptions tardives seront prises en compte selon la place disponible)

Contact:

CEDIDAC

✉ cedidac@unil.ch

☎ + 41 21 692 28 50

Unil.
Université de Lausanne